



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

La consommation de tabac et de cigarettes électroniques chez les jeunes

Question écrite n° 13085

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la consommation de tabac et de cigarettes électroniques chez les jeunes. Une récente enquête de l'observatoire des drogues et des tendances addictives (OFDT) auprès de 23 701 personnes montre une chute du tabagisme chez les jeunes. Le nombre de fumeurs quotidiens a été divisé par 2 en 10 ans, passant de plus de 30 % à 16 %. On constate le même fléchissement pour l'expérimentation, c'est-à-dire pour la première cigarette qui est passée de 70 % à 46 % de mineurs depuis 2011. Si l'on peut se réjouir de ces résultats, on peut noter qu'ils sont à mettre en parallèle avec une forte augmentation de la consommation de cigarettes électroniques. Aussi, elle lui demande quelles mesures il entend prendre pour que la consommation de cigarettes classiques continue de reculer chez les jeunes et quelles mesures pourraient être prises pour faire baisser le recours à la cigarette électronique.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Carel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (7^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13085

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2023](#), page 10419

Question retirée le : 13 février 2024 (Fin de mandat)